



UN LIBRARY

DEC 28 1979

NATIONS UNIES

CONSEIL
DE SECURITE



COLLECTION

Distr.
GENERALE

S/13704
22 décembre 1979
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL CONCERNANT L'APPLICATION DE LA
RESOLUTION 457 (1979) DU CONSEIL DE SECURITE

1. Je tiens à faire rapport au Conseil de sécurité sur l'évolution de la situation depuis l'adoption par le Conseil de sa résolution 457 (1979) du 4 décembre 1979. On se souviendra que, dans cette résolution, le Conseil me priait de prêter mes bons offices pour son application immédiate et de prendre toutes les mesures appropriées à cette fin.

2. Dès l'adoption de la résolution, le texte en a été transmis aux Gouvernements de la République islamique d'Iran et des Etats-Unis d'Amérique.

3. Le lendemain, j'étais entré en contact par téléphone avec le Ministre des affaires étrangères, M. Sadegh Ghotbzadeh, pour m'assurer de ses vues et envisager des modalités pour la poursuite de nouvelles négociations dans l'exercice de mes bons offices. J'ai expliqué au Ministre la nécessité d'agir en vue de renouer le dialogue que j'avais entamé avec l'envoyé spécial dépêché à New York par son prédécesseur. J'ai alors suggéré qu'un envoyé pleinement autorisé vienne à New York pour discuter de la mise en liberté du personnel de l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique détenu à Téhéran ainsi que d'autres aspects du problème. J'ai offert, comme solution de remplacement, d'envoyer un représentant spécial en Iran pour explorer sur place ces questions. Le Ministre des affaires étrangères a, d'une manière générale, réagi favorablement à ma démarche, mais il m'a dit qu'il ne pourrait donner de réponse définitive qu'après avoir procédé aux consultations nécessaires auprès des autorités concernées en Iran.

4. J'ai aussi, immédiatement après l'adoption de la résolution, procédé à un échange de vues avec les représentants des Etats-Unis, qui se sont déclarés disposés à reprendre les négociations par l'intermédiaire de mes bons offices, en vue d'arriver rapidement à un règlement pacifique.

5. Les jours suivants j'ai eu, à diverses reprises, des contacts avec le Ministre iranien des affaires étrangères, soit directement par téléphone, soit par l'intermédiaire du Chargé d'affaires iranien à New York. Ces échanges se sont déroulés dans un esprit constructif. J'ai informé le Ministre des affaires étrangères de la préoccupation générale que suscitait le sort du personnel de l'ambassade des Etats-Unis et demandé instamment, qu'en attendant sa libération, des dispositions soient prises pour qu'il puisse dès que possible recevoir des visites régulières d'observateurs neutres, dont le représentant de l'Organisation des Nations Unies à Téhéran. Tôt dans la matinée du dimanche 9 décembre, M. Ghotbzadeh m'a réaffirmé, au cours d'une conversation téléphonique, que les otages étaient

sains et saufs et il m'a informé qu'une décision autorisant qu'il leur soit rendu visite avait été prise. Le Ministre des affaires étrangères m'a également informé de la décision de constituer un "grand jury" composé de représentants de la communauté internationale et d'Iraniens. Je n'ai, quant à moi, pas cessé de bien préciser qu'à l'Organisation des Nations Unies, si l'on se préoccupait au plus haut point de la question du personnel de l'ambassade des Etats-Unis, on comprenait également les préoccupations et les griefs du peuple iranien.

6. Le 11 décembre, j'ai envoyé une communication officielle au Ministre iranien des affaires étrangères, faisant observer qu'une semaine s'était écoulée depuis que le Conseil de sécurité avait adopté sa résolution et que j'étais soucieux de mener aussi diligemment que possible ma mission de bons offices. J'indiquais que je me réjouirais de l'arrivée rapide d'un nouveau représentant permanent, et qu'il me serait utile d'envoyer un représentant personnel à Téhéran pour qu'il puisse se faire sur place une idée plus précise des questions et des problèmes en jeu et du mode d'approche qui favoriserait le mieux la recherche d'une solution. J'appelais en outre l'attention du Ministre des affaires étrangères sur le souci général de voir libérer les otages et sur les préoccupations qu'inspirait leur bien-être après tant de jours de détention.

7. Le 13 décembre, le Chargé d'affaires iranien m'a transmis un message du Ministre des affaires étrangères, M. Ghotbzadeh, m'annonçant que le nouvel ambassadeur, M. Mansour Farhang, avait quitté Téhéran pour les Etats-Unis et était attendu à New York sous peu. M. Ghotbzadeh confirmait aussi dans son message la décision des autorités iraniennes de constituer un "grand jury", dont le mandat restait toutefois à définir.

8. J'ai rencontré l'ambassadeur Farhang le 17 décembre, lorsqu'il m'a présenté ses lettres de créance. Notre conversation m'a donné des raisons de croire qu'il se pourrait que des mesures soient prises sous peu pour débloquer la situation et progresser dans la recherche d'un règlement pacifique.

9. Le 19 décembre, j'ai envoyé un message personnel urgent à S. Exc. l'Ayatollah Ruhollah Khomeiny, qui lui a été remis le lendemain, à Qom, par le représentant de l'ONU à Téhéran. Dans ce message, je demandais à nouveau que l'on envisage la libération immédiate du personnel diplomatique américain. Je rappelais qu'à une phase antérieure de la crise, le Conseil de sécurité avait différé sa réunion de près d'une semaine pour respecter les fêtes islamiques de la Tessoua et de l'Ashoura. Je faisais observer que nous étions à quelques jours de Noël, jour sacré entre tous de la chrétienté, dédié à la paix, à la compassion et à la réunion des familles. A cet égard, un geste qui permettrait au personnel américain de retrouver leurs familles serait particulièrement bienvenu. Je déclarais aussi que j'étais prêt à me rendre personnellement en Iran, à tout moment, pour discuter de la situation avec l'Ayatollah Khomeiny.

10. Tout au long de cette période, je suis resté régulièrement en contact avec le représentant permanent des Etats-Unis, ainsi qu'avec le Secrétaire d'Etat à Washington. Je me suis également tenu en rapport avec les représentants d'un certain nombre d'autres gouvernements et organisations qui pourraient prêter leur concours dans cette situation extrêmement délicate. Je tiens à leur exprimer ici ma gratitude pour la bonne volonté dont ils ont tous fait preuve en m'offrant toute l'aide possible.

11. Le 21 décembre, j'ai eu un nouvel entretien téléphonique avec le Ministre des affaires étrangères, M. Ghotbzadeh. De cet entretien, ainsi que des contacts avec l'ambassadeur Farhang, j'ai retiré que, si l'on avait pu espérer précédemment voir se dessiner rapidement une amorce de règlement, cet espoir ne pouvait, pour le moment, se matérialiser. Le Ministre des affaires étrangères m'a toutefois donné l'assurance que les otages étaient en sécurité et que l'Iran entendait rechercher un règlement pacifique.

12. Comme je l'ai dit dans des déclarations antérieures, nous sommes ici aux prises avec une situation inhabituelle et tout à fait exceptionnelle. Pour ma part, je poursuivrai mes efforts, dans l'exercice du mandat que m'a confié le Conseil de sécurité dans sa résolution 457 (1979), avec la détermination de trouver le moyen de parvenir à une solution mutuellement acceptable à cette situation des plus graves.
